

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

OYAS® BELGIQUE – B2B

Article 1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à l'ensemble des ventes de produits conclues entre la **SRL OYAS® BELGIQUE**, dont le siège social est établi Rue des Merisiers 55A, 1170 Bruxelles, Belgique, inscrite à la BCE sous le numéro 1001.455.318, et tout acheteur agissant **à des fins professionnelles** (ci-après l'« Acheteur »).

Les présentes CGV prévalent sur toute condition générale ou particulière de l'Acheteur, sauf acceptation écrite et préalable de la SRL OYAS® BELGIQUE.

Toute commande implique la prise de connaissance et l'acceptation entière et sans réserve des présentes CGV.

OYAS® BELGIQUE se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande acceptée par OYAS® BELGIQUE.

Article 2 – Formation du contrat

Toute vente est réputée conclue et le contrat formé **à la date de confirmation écrite de la commande** à OYAS® BELGIQUE, que cette confirmation intervienne par email, facture, bon de commande ou tout autre support écrit.

OYAS® BELGIQUE se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande présentant un caractère anormal, frauduleux ou en cas de litige antérieur avec l'Acheteur.

Article 3 – Modalités de commande

Pour passer commande, l'Acheteur doit fournir des informations exactes, complètes et à jour, notamment :

- raison sociale,
- adresse de facturation et de livraison,
- numéro de TVA,
- coordonnées de contact.

L'Acheteur garantit l'exactitude des informations communiquées. Toute erreur ou omission pourra entraîner l'annulation de la commande sans que la responsabilité d'OYAS® BELGIQUE ne puisse être engagée.

L'Acheteur s'engage à informer OYAS® BELGIQUE de toute modification de ses données.

Article 4 – Prix, facturation et conditions de paiement

Les prix sont exprimés en euros, **hors TVA et hors frais de livraison**, sauf mention contraire.

OYAS® BELGIQUE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la confirmation de la commande.

Sauf convention écrite contraire, les factures sont payables par virement bancaire dans un délai de **15 jours calendrier** à compter de la date de facturation. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- un intérêt moratoire de **12 % l'an**,
- une indemnité forfaitaire de **15 % du montant impayé**, avec un minimum de **50 EUR**, sans préjudice du droit d'OYAS® BELGIQUE de réclamer l'indemnisation de son préjudice réel.

Le non-paiement d'une facture à l'échéance rend immédiatement exigibles toutes les sommes dues, même non échues.

Article 5 – Enlèvement et livraison

Sauf accord contraire, les commandes sont réputées **à enlever** à l'atelier d'OYAS® BELGIQUE ou dans tout autre point communiqué à l'Acheteur.

En cas de livraison, celle-ci s'effectue exclusivement à destination de professionnels situés en Europe. Les frais de livraison sont facturés à l'Acheteur.

Les délais de livraison sont communiqués à titre indicatif. Un retard de livraison ne pourra en aucun cas justifier l'annulation de la commande ni donner lieu à indemnisation.

Les marchandises voyagent **aux risques et périls de l'Acheteur**, même en cas de livraison franco. Il appartient à l'Acheteur d'exercer tout recours contre le transporteur en cas de perte, avarie ou retard.

Article 6 – Réclamations, retours et non-conformité

Toute réclamation relative à la conformité des produits livrés doit être notifiée par écrit à OYAS® BELGIQUE **dans un délai de 48 heures** à compter de la réception des marchandises.

Passé ce délai, les produits sont réputés acceptés sans réserve.

Aucun retour ne sera accepté sans l'accord écrit préalable d'OYAS® BELGIQUE. Les frais de retour sont toujours à charge de l'Acheteur.

En cas de défaut avéré imputable à OYAS® BELGIQUE, la responsabilité de celle-ci est strictement limitée au **remplacement ou à la réparation du produit**, à l'exclusion de toute autre indemnité.

Article 7 – Absence de droit de rétractation

Les ventes étant conclues exclusivement entre professionnels, **aucun droit de rétractation ne s'applique.**

Article 8 – Ventes à l'étranger et accises

L'Acheteur est seul responsable du respect des réglementations applicables dans son pays, notamment en matière d'importation, de fiscalité et d'accises.

En cas de vente sous couvert d'un Document Administratif Électronique (DAE), l'Acheteur assume l'ensemble des obligations légales afférentes et garantit OYAS® BELGIQUE contre toute conséquence financière ou administrative liée au non-respect de celles-ci.

Article 9 – Responsabilité

OYAS® BELGIQUE est tenue à une obligation de moyens.

Sa responsabilité ne pourra être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution résultant :

- d'un cas de force majeure,
- du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers,
- d'une faute de l'Acheteur.

En toute hypothèse, la responsabilité d'OYAS® BELGIQUE est limitée au montant HT de la commande concernée.

Article 10 – Réserve de propriété

Les marchandises restent la propriété exclusive d'OYAS® BELGIQUE jusqu'au paiement intégral du prix, intérêts et frais éventuels.

L'Acheteur assume les risques liés aux marchandises dès leur mise à disposition et s'engage à les assurer jusqu'au complet paiement.

Article 11 – Protection des données

Les données personnelles collectées dans le cadre des relations commerciales sont traitées conformément à la **politique de confidentialité** accessible sur le site d'OYAS® BELGIQUE.

Article 12 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au **droit belge**.

Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relève de la **compétence exclusive des tribunaux francophones de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles**.

Article 13 – Dispositions finales

La nullité éventuelle d'une disposition n'affectera pas la validité des autres.

Le fait pour OYAS® BELGIQUE de ne pas se prévaloir d'un droit ne constitue pas une renonciation.

Les présentes CGV sont applicables à compter du **01/11/2023**.

Contact

info@oyas-belgique.be

Rue des Merisiers 55A, 1170 Bruxelles – Belgique